



**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE**

N° 1201/S/MESRS/CAB/20.....

**RÉPUBLIQUE DE GUINÉE**  
Travail-Justice-Solidarité



Conakry, le 12 Janvier 2018

*Le Ministre*

## **APPEL A CANDIDATURES**

Le ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a élaboré et adopté un document de politique et de stratégie dont l'objectif général pour la période 2013-2020 est de refonder l'enseignement supérieur et de revitaliser la recherche en vue de contribuer à l'émergence politique, économique, sociale et culturelle de la Guinée, en cohérence avec le Plan Quinquennal 2011-2015, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les politiques sectorielles élaborées et mises en œuvre par le gouvernement guinéen. A ce titre, il s'agira entre autres objectifs, d'améliorer la qualité de l'enseignement et l'apprentissage et de développer la recherche et l'innovation.

La réalisation des objectifs s'effectuera avec l'ensemble des acteurs et des partenaires autour de 6 axes stratégiques, qui ont été déclinés dans le document. C'est dans le cadre de la mise en œuvre du troisième axe « Amélioration de la qualité de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche » que le MESRS a décidé en partenariat avec l'Ecole Polytechnique de France (l'X) et le Lycée Du Parc de Lyon, de créer en Guinée des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE). Ce qui permettra aux meilleurs admis au baccalauréat de chaque génération, de bénéficier d'une formation de deux années à l'issue desquelles, ils pourront accéder aux Grandes écoles de la France, du Maroc, de la Tunisie, de la Cote d'Ivoire et de la Guinée.

Aussi le MESRS a décidé d'ouvrir une classe de l'option Mathématiques Physique Sciences de l'Ingénieur (MPSI) dès l'année scolaire 2018-2019 avec une cohorte de 25 à 30 étudiants.

A cet effet, il envisage le présent appel à candidature pour le recrutement des Enseignants aux Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles en Guinée dans les domaines suivants :

- Mathématiques (Algèbre, Arithmétique, Analyse, Probabilité, Topologie) : Trois (03) postes
- Physiques (Mécanique, Optique, Thermodynamique, Electronique, Electromagnétisme): Deux (02) postes

*BJ*

- Informatique (Algorithme et Programmation, la Simulation Numérique et la Gestion des Bases de Données) : Un (01) poste
- Français et culture générale : Un (01) poste
- Anglais : Un (01) poste

### **Compétences requises**

- Les candidats devront avoir de solides expériences dans les enseignements des programmes des Mathématiques, physique, informatique, français et anglais des cours préparatoires aux grandes écoles (voir <http://prepas.org/ups.php?article=23>). Ils prendront en charge des enseignements théoriques et/ou pratiques dans les domaines précités.

### **Critères d'éligibilités**

- Etre de nationalité guinéenne
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau universitaire (DEA, Master, Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, PhD)

### **Dossiers de candidature**

- Une demande manuscrite adressée au Ministre
- Un CV (Curriculum Vitae)
- Une lettre de motivation
- Les copies légalisées des diplômes, y compris le Baccalauréat (les originaux seront demandés aux candidats présélectionnés aux cours des entretiens préalables à l'embauche)
- Une ou des attestations de travail

### **Procédure de soumission**

Les dossiers doivent parvenir, au plus tard le **25 janvier 2018**, délai de rigueur, systématiquement en version électronique aux adresses suivantes : [recrutement@mesrs.gov.gn](mailto:recrutement@mesrs.gov.gn) et [ghouraisiou@yahoo.fr](mailto:ghouraisiou@yahoo.fr) ou si possible en version papier au secrétariat du MESRS

### **Modalités d'évaluation des candidatures**

La procédure d'évaluation des candidatures comprend deux phases :

#### **1. Examen des dossiers**

Les dossiers jugés recevables sont évalués par la commission de recrutement conformément aux critères de sélection préalablement établis. Un classement est établi à l'issue de l'examen des dossiers. Une liste restreinte des candidats ayant atteint le score exigé est établie pour subir un entretien.

## **2. Entretien d'embauche**

Les candidats retenus sur la liste restreinte passent un entretien avec la commission de recrutement qui procède au classement définitif des candidats à l'issue de l'entretien.

### **Evaluation des candidatures**

Toutes les candidatures jugées recevables sont évaluées à partir du **Cursus académique** et de **l'expérience professionnelle attestée**.

Seuls(es) les candidats(es) présélectionnés(es) par le comité de sélection, seront contactés(es) pour un entretien avant toute décision finale.

**P. Le Ministre PO**  
**La conseillère Chargée de Mission**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'N' followed by a horizontal line and a large loop.

**Mme BARRY Nima BAH**